Nouvelles d'Assiut

novembre 2021

L'argent. Le nerf de la guerre comme on le dit souvent. Dans le cas de la FEB, la guerre se résume à celle contre le malheur et la souffrance des enfants. Quel beau combat n'est-ce pas ? Certes, il faut de la motivation, de l'abnégation et du courage pour se lever tous les matins, arriver au travail et voir cette salle d'attente remplie d'enfants brûlés qui souffrent, parfois en silence, parfois en hurlant, tant la douleur est insoutenable. Cette salle d'attente qui ne désemplit pas tout au long de l'année.

Mais tout le courage du monde ne suffit pas pour soigner un enfant, il faut des pansements et bandages, des seringues, des médicaments, des appareils médicaux qui fonctionnent bien. Et cela, seul l'argent peut le permettre. Dans ce bulletin de décembre, nous avons donc décidé, afin de vous rendre compte de l'importance de vos dons, de vous montrer ce que coûte cette guerre contre la souffrance des enfants. Bienvenue au Centre des Brûlés d'Assiut.

Grégoire Baroz, Président

Le principe du Centre des Brûlés d'Assiut

Pour mieux comprendre les valeurs et le fonctionnement du CBA, il faut remonter à 1982. Philippe Macchi, un responsable suisse de Terre des Hommes, part en Égypte pour un projet humanitaire. Sur place, il découvre la détresse des enfants brûlés et le manque d'infrastructures dédiées à leur soin. Touché, il décide de créer en 1988, avec l'aide d'un chirurgien égyptien renommé, un programme humanitaire dédié au soin des enfants brûlés dans la région d'Assiut. Cela deviendra le Programme des Brûlés d'Assiut.

Afin de trouver les fonds pour la construction de l'hôpital (Centre des Brûlés), Philippe Macchi contacte plusieurs fondations internationales. Outre cela, il propose à un groupe d'amis neuchâtelois de créer, en 1988, la Fondation en Faveur des Enfants Brûlés, dans le but de récolter des fonds depuis la Suisse.

Le comité se forme, et grandit petit à petit. C'est d'ailleurs lors d'un voyage en Égypte avec son épouse que l'actuel trésorier de la FEB, Jacques Mardelle, fera la connaissance de Philippe Macchi au Caire et rejoindra la FEB avec elle en 1989. Cette dernière en reprendra même la présidence durant quelques années.

Les fonds ne sont pas faciles à trouver, mais plusieurs ONG trouvent le projet intéressant et s'y greffent. Le volet de la prévention est alors abordé par quelques ONG qui financent le Centre. Ces dernières pensent que se contenter de soigner les enfants sans prévenir les accidents n'a pas de sens. Le projet prévention est ajouté au Programme des Brûlés et se développe rapidement, avec l'ampleur qu'on lui connaît aujourd'hui.

Les relations entre la FEB et le CBA existent de longue date, et ont toujours été saines. La FEB ne s'est pas contentée d'envoyer de l'argent au CBA pour les soins et les différents projets, mais a toujours soutenu le Programme du mieux possible, en rencontrant les chirurgiens, les responsables administratifs, et en prenant régulièrement des nouvelles du Centre. De plus, le CBA étant un projet humanitaire, il se doit d'être totalement transparent quant à la tenue de ses comptes auprès des fondations qui le soutiennent, et de les informer de ses activités. La FEB reçoit donc régulièrement un résumé des activités du CBA, du nombre d'enfants soignés, des soins prodigués, etc...

Le coût du CBA

Pour pouvoir financer ses nombreuses activités, le CBA reçoit des contributions de fondations locales et internationales, mais met également les proches du patient à contribution. Lorsqu'un enfant brûlé arrive au centre, un travailleur social est chargé de se renseigner sur les moyens financiers de sa famille. Si elle possède suffisamment de moyens, le CBA lui demande une modeste participation pour les soins prodigués. Si cela est impossible, il prend en charge tous les soins, et la famille s'engage par exemple à venir aider les travailleurs sociaux à fabriquer des colliers, ou à organiser des séances de prévention dans les villages.

Vous l'aurez compris, sans revenu extérieur provenant de fondations comme la FEB, rien ne serait possible. La FEB a d'ailleurs un impact majeur sur le fonctionnement du CBA, puisqu'elle couvre plus de 20% de ses besoins. Ci-dessous un aperçu graphique des différentes sources de financement du CBA.

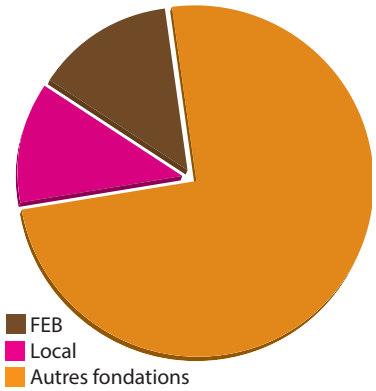

Mais comment sont utilisés les fonds versés au CBA? Principalement dans les soins des enfants bien sûr, mais également dans la prévention, devenue un pôle majeur dans la lutte contre les brûlures. D'ailleurs la part dédiée à la prévention ne cesse d'augmenter depuis 10 ans. Ci-dessous un aperçu graphique de la répartition des coûts liés aux activités du CBA.

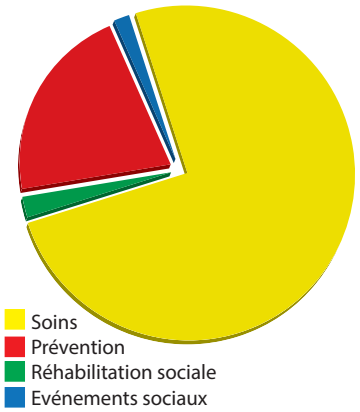

S'il y a 10 ans le CBA se contentait d'organiser de «simples» spectacles de marionnettes pour les enfants, les canaux de communication ont maintenant fortement évolué. Aujourd'hui, des séminaires sont organisés dans les villages, et des structures locales appelées «satellites» situés autour du CBA ont été construites, permettant aux travailleurs sociaux de former les habitants sur les dangers liés aux brûlures domestiques.

Dans le détail, au niveau des salaires versés au personnel du CBA, le côté médical prend évidemment une grande part du budget. L'on peut voir sur le tableau ci-dessous le montant des salaires versés en un an, classé par type de profession.

Budget dédié aux salaires, par classe de profession, en CHF/an	
Chirurgiens	7'309
Anesthésistes	1'912
Direction médicale et médecins spécialistes	321
Techniciens en salle d'opération	2'040
Infirmières en salle d'opération	1'834
Cheffe-infirmières	2'926
Infirmières	18'102
Aides-infirmières	8'086
Physiothérapeuthes	2'092
Assistants-physiothérapeuthe	6'963
Travailleurs sociaux (prévention)	3'452
Assistants sociaux (soutien aux familles)	3'004
Employés de bureau et de sécurité	9'023
Conducteurs	1'973
Magasinier	872
Chef-comptables	5'957
Comptables	2'475
Auditeur interne	2'105
Direction de la prévention	5'609
Chef cuisinier	2'112
Assistants cuisiniers	3'872
Cheffe de laverie	2'057
Assistantes de laverie	1'681
Nettoyeurs	10'738
Plombier	425
Electricien	6'221
Charpentier/maintenance	1'291

Si l'on veut faire une synthèse plus claire encore, l'on peut dire que sur un don de 100 francs:

28 francs seront utilisés pour opérer un enfant brûlé
28 francs pour le soigner (bandages, physiothérapie)
14 francs iront pour la prévention
13 francs pour le volet social et administratif
17 francs pour l'entretien, la cuisine, la laverie, etc...

Une vie difficile

Pas besoin d'en dire plus, vous l'aurez compris, la vie à Assiut est compliquée, la faim et le manque d'infrastructures sont bien présents. Même les infirmières du CBA, qui reçoivent un salaire standard pour l'Égypte, peinent à s'en sortir. Il suffit de regarder le tableau ci-dessous pour s'en rendre compte.

Salaire moyen au CBA, par profession, en CHF/mois	
1 chirurgien	320
1 anesthésiste	145
1 technicien en salle d'opération	174
1 infirmière en salle d'opération	145
1 infirmière	215
1 physiothérapeuthe	174
1 travailleurs social (prévention)	174
1 chef cuisinier	209
1 plombier	58
1 électricien / maintenance du bâtiment	127

Pour les autres habitants, impossible de prendre un appartement, le loyer équivaut à plusieurs mois de travail dans les champs. Il faut donc vivre à plusieurs, dans de petites habitations en pierre, sans eau ni électricité, avec le danger d'un accident domestique omniprésent.

Le coût de la vie lui, même s'il est largement en-dessous du nôtre, n'est pas proportionnel aux revenus touchés au sein d'un ménage. Un plombier, qui gagne 2 francs par jour, doit travailler 3 jours avant de pouvoir payer 1kg de beurre à sa famille!

Coût moyen, en CHF	
Loyer mensuel pour un appartement 2 pièces non meublé	170
1 paquet de pâtes (1kg)	1.45
1kg de beurre	6.90
Une pizza à l'emporter	5.80

Alors, quand un des enfants du ménage se blesse ou se brûle, comment peut-il payer les frais d'hospitalisation de son cher enfant?

Grâce à vous, tout simplement.

Grégoire Baroz

POUR EN SAVOIR PLUS...

FEB - Rue de la Gare 6
1038 Bercher
info@feb-suisse.org
Tél +41 79 593 16 89

Fondation en Faveur des Enfants Brûlés
Banque Cantonale Neuchâteloise
CCP 20-136-4 Compte E 1573.18.09
IBAN CH32 0076 6000 E157 3180 9

www.feb-suisse.org